

# OFI Invest ESG Social Focus Class Afer Génération Valeurs Sociales

LU2940441590

31/03/2026

 Commercialisé en 

 Étoiles Six Financial Information<sup>(2)(3)</sup> -

Actions Europe - général

## Orientation de gestion

Le fonds vise à investir dans la croissance vertueuse. L'objectif est double : performance, mais aussi impact social en s'alignant sur les thématiques sociales des Objectifs de Développement Durable (ODD).

## Principales caractéristiques

Date de création de la part  
**01/01/2025**

Date de lancement de la part  
**07/01/2025**

Société de gestion  
**Ofi Invest Lux**

Forme juridique  
**SICAV**

Classification AMF  
-

Affectation du résultat  
**Capitalisation et/ou distribution**

Fréquence de valorisation  
**Journalière**

Ticker Bloomberg  
**OFRAIAG LX**

Publication des VL  
**www.afer.fr**

Frais de gestion maximum TTC  
**0,40%**

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation  
**0,65%**

Indice de référence  
**STOXX® Europe 600 ex UK**



▶ Actif net du fonds	53,14 M€
▶ Actif net de la part	0,33 M€
▶ Valeur liquidative	107,93 €
	<b>Fonds</b> <b>Indice</b>
▶ Performance mensuelle <sup>(1)</sup>	-9,27% -8,24%



### ▶ Gérants



Beryl Bouvier Di  
Nota



Corinne Martin

Les équipes sont susceptibles d'évoluer



### ▶ Profil de risque<sup>(3)</sup>



### ▶ Durée de placement recommandée

Supérieur à 5 ans



### ▶ SFDR<sup>(3)</sup> Article 9

	<b>Fonds</b>	<b>Univers</b>
▶ Notation ESG <sup>(3)</sup>	6,91	6,88
▶ Couverture note ESG	100,00%	99,75%

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

# OFI Invest ESG Social Focus Class Afer Génération

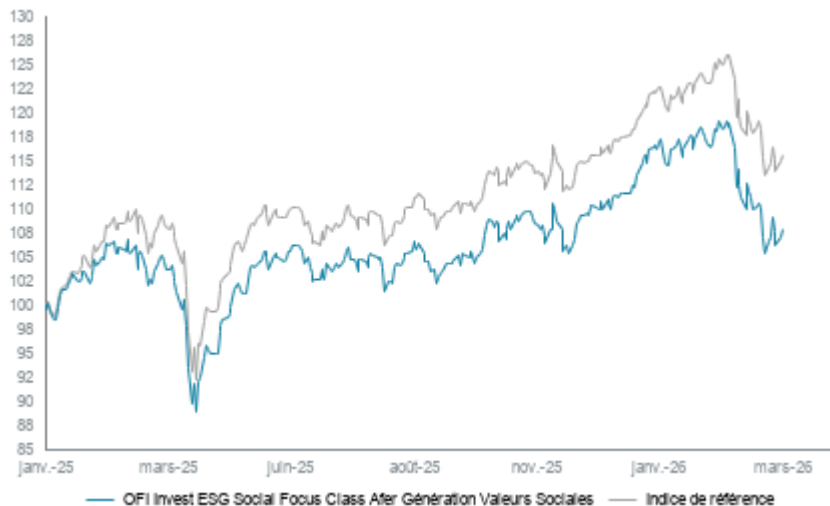
## Valeurs Sociales

LU2940441590

Performances & risques

31/03/2026

### Evolution de la performance<sup>(1)</sup>(base 100 au 07/01/2025)



### Performances cumulées<sup>(1)</sup>

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	-3,91	-2,24	-1,67
1 mois	-9,27	-8,24	-1,04
3 mois	-3,91	-2,24	-1,67
6 mois	1,93	3,98	-2,05
1 an	8,31	10,72	-2,41
2 ans	-	-	-
3 ans	-	-	-
5 ans	-	-	-
8 ans	-	-	-
Lancement	7,93	15,59	-7,66

\*Da : début d'année

### Performances annuelles<sup>(1)</sup>

En %	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Indice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Relatif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

### Performances mensuelles<sup>(1)</sup>

%	Jan.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2025	3,57	1,75	-5,44	0,04	5,00	-0,82	0,19	-0,44	2,26	2,41	0,77	2,78
2026	3,53	2,30	-9,27									

### Principaux indicateurs de risques<sup>(3)</sup>

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lancement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois et prend en compte les coupons/dividendes. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

# OFI Invest ESG Social Focus Class Afer Génération Valeurs Sociales

LU2940441590

31/03/2026



Structure du  
portefeuille

## ► Répartition sectorielle<sup>(4)</sup>

En %	Fonds	Indice
Biens et services industriels	17,3	15,8
Banques	15,1	12,9
Santé	13,4	13,1
Technologie	13,2	9,4
Produits et services de consommation	6,3	4,8
Aliments, boissons et tabac	6,2	5,1
Services aux collectivités	5,0	4,9
Télécommunications	4,5	3,6
Produits chimiques	4,2	2,6
Energie	4,1	5,9
Construction et matériaux	3,8	4,4
Assurance	2,9	6,7
Ressources de base	2,4	1,1
Voyages et loisirs	-	0,6
Services financiers	-	3,8
Soins personnels, pharmacies et épiceries	-	1,0
Médias	-	0,4
Immobilier	-	1,1
Commerce de détail	-	0,8
Automobiles et pièces	-	1,9
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	1,5	-

## ► Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)<sup>(4)</sup>

En %		
	ASML HOLDING NV	6,2
NL	Technologie	
	AXA SA	2,9
FR	Assurance	
	SCHNEIDER ELECTRIC	2,9
FR	Biens et services industriels	
	ENEL	2,8
IT	Services aux collectivités	
	LAIR LIQUIDE SOCIETE ANONYME	2,8
FR	Produits chimiques	

## ► Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
France	25,0	19,3
Pays-Bas	12,7	11,5
Allemagne	10,1	17,4
Italie	9,5	6,6
Suisse	7,6	18,3
Belgique	7,1	1,9
Espagne	5,3	7,2
Danemark	5,0	3,5
Suède	4,9	6,4
Autriche	3,1	0,7
Irlande	2,9	0,9
Finlande	2,7	2,6
Norvège	2,6	1,7
Autres Pays	-	2,2
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	1,5	-

## ► Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	78,5
CHF	8,3
SEK	5,5
Autres devises	7,7

## ► Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	-
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	6,1
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	93,9

## ► Profil / Chiffres clés

Nombre de lignes	56
Taux d'exposition actions (%) <sup>(6)</sup>	98,5

(4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. (6) Taux d'exposition actions en engagement, hors titres solidaires.

# OFI Invest ESG Social Focus Class Afer Génération Valeurs Sociales

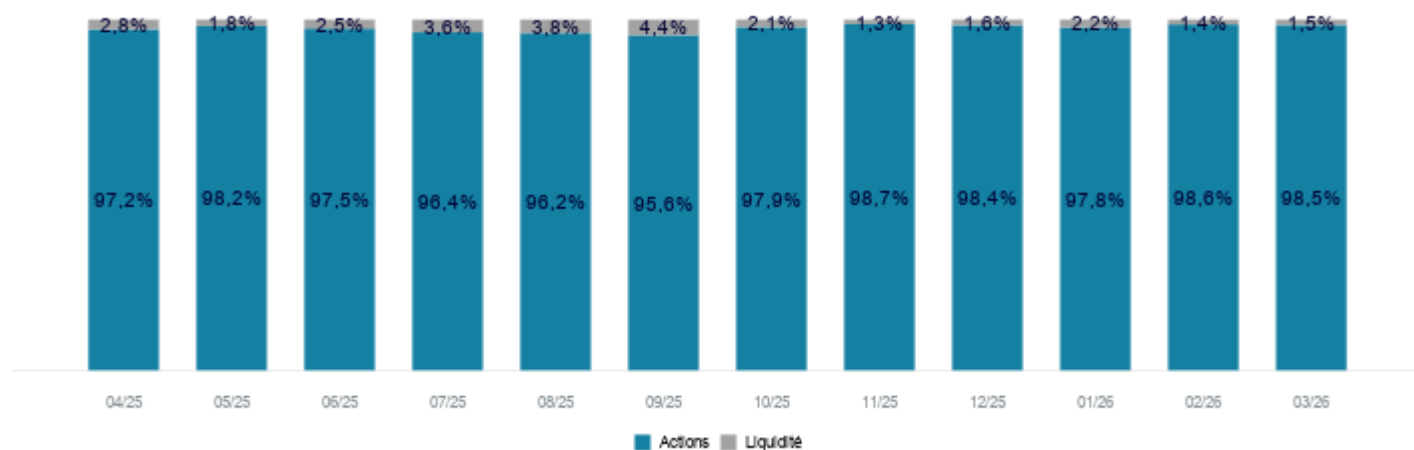
LU2940441590

31/03/2026



Structure du  
portefeuille

## Allocation historique sur 1 an glissant



## Principales surpondérations (hors liquidités/Dérivés)<sup>(4)\*</sup>

Nom de l'émetteur	% Actif	% Surpondération
PRYSMIAN SPA	2,68	2,36
AXA SA	2,95	2,20
ALCON AG	2,45	2,10
ENEL SPA	2,81	2,02
ERSTE GROUP BANK AG	2,24	1,94

## Principales sous-pondérations (hors liquidités/Dérivés)<sup>(4)\*</sup>

Nom de l'émetteur	% Actif	% Sous-pondération
NOVARTIS AG	0,00	-2,70
ROCHE HOLDING AG	0,00	-2,59
NESTLE SA	0,00	-2,37
TOTALENERGIES SE	0,00	-1,92
SIEMENS AG	0,00	-1,68

(4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. (6) Taux d'exposition actions en engagement, hors titres solidaires.

# OFI Invest ESG Social Focus Class Afer Génération Valeurs Sociales

LU2940441590

31/03/2026



## ► Commentaire de gestion

En mars, les indices européens reculent nettement de -8,00% sur le STOXX 600 et de -9,26% sur l'Euro STOXX 50. Les marchés actions ont été pénalisés par le conflit en Iran après l'attaque lancée par Donald Trump le 28 février, provoquant le blocage du détroit d'Ormuz, par lequel transitent 20% de la production pétrolière mondiale. Cela a entraîné une envolée du Brent (+63,3%) et du WTI (+51,4%). Les thèmes reprises cycliques et baisse des taux ont été délaissés au profit d'une lecture axée sur le Moyen-Orient, le risque énergétique et la crainte de stagflation. Au 30 mars, des discussions existent en coulisses, mais les combats se poursuivent. Les grandes banques centrales ont toutes laissé leurs taux inchangés, mais avec un ton nettement plus prudent sur l'inflation. La Fed a maintenu ses taux à 3,5%/3,75% en soulignant l'incertitude créée par le conflit et la hausse de l'énergie ; la BCE a conservé son taux de dépôt à 2,0% en insistant sur un risque d'inflation plus élevée et de croissance plus faible.

Dans ce contexte de tension géopolitique, tous les secteurs sont dans le rouge à l'exception de l'énergie qui gagne plus de 14% en moyenne. La chimie au sein des cycliques résistent davantage grâce à un effet prix positif en raison de fermetures de capacités et d'exportations interrompues par la guerre. A l'inverse les secteurs de la consommation, de l'industrie, de la technologie ont sousperformé l'indice en repli de de 8%. L'immobilier recule de 14% avec les craintes inflationnistes et de remontée des taux longs. Les services aux collectivités qui profitent de la demande d'électricité et des préoccupations de souveraineté énergétiques et les télécoms sont recherchés pour leur profil défensif. Les valeurs des énergies renouvelables tirent leur épingle du jeu également avec le conflit iranien qui fait grimper le prix du pétrole (Brent et WTI) et renforcer l'opportunité du développement des énergies renouvelables (Vestas Wind +17%)

Ofi Invest ESG Social Focus recule de 9,3% et son indice de référence de 8,3%.

La contre-performance du fonds est un mix d'effet allocation et de sélection. La surpondération des banques, de la technologie et de l'industrie et l'absence de valeurs du secteur du pétrole et gaz. Dans la technologie les valeurs cycliques ont subi des prises de profit comme les semi-conducteurs tandis que les logiciels à la peine depuis le début d'année ont finalement moins baissé. Exception faite de STMicroelectronics qui progresse de 1% sur le mois après des annonces positives permettant de retrouver un momentum positif sur les BPA. L'accord de partenariat avec AWS pourra générer 1 milliard\$ de chiffre d'affaires d'ici 2030 tout en laissant la possibilité à STM de signer d'autres contrats avec d'autres hyperscalers et des hausses de prix effective en avril. Les contributions positives viennent d'une sous-exposition aux valeurs de la consommation y compris sur l'auto avec la vente en cours du mois de Mercedes Benz. En revanche nous avons initié une ligne en Air liquide et renforcer Vestas qui avait fortement corrigé le mois dernier et a l'annonce d'un nouveau contrat aux US (135MW) au Royaume-Uni avec RWE dans l'off-shore (138GW). IMCD et NOVONESIS (enzymes) dans la chimie sont également des contributions positives. La hausse des prix des produits chimiques fait peser un risque d'une reprise des volumes dans un contexte macro-économique incertain. Les deux valeurs, IMCD dans la distribution et Novonosis pourraient s'avérer plus résilientes que la chimie de commodité et des contrats négociés et au positionnement de niche de Novonosis dans les ingrédients (enzymes) où le secteur alimentaire tire la croissance organique avec la dynamique des préparations protéinées qui avoisinera les 5% même avec la sortie de la Russie.

Dans la défense, le groupe Kongsberg a fini l'année 2025 sur un rythme de croissance et de profitabilité élevé avec des signatures de contrats en Europe et aux Etats-Unis dans la défense aérienne, les missiles, les systèmes maritimes et de combat sous-marins. Au cours du mois, conjointement avec Salt Ship Design, Kongsberg a remporté le contrat pour concevoir les navires standardisés de la Marine norvégienne. La Norvège acquiert 28 navires de tailles diverses, dont les livraisons débuteront à partir de 2030.

Dans la santé les performances sont contrastées. Le marché a sanctionné Merck après des résultats globalement en ligne mais sans relief pour 2026 impliquant une révision des bénéfices. Des pourparlers à un stade avancé entre Merck et la biotech Terns (oncologie) pourrait conduire à un accord d'achat de 6Mds\$. A l'inverse, UCB après une très bonne performance en 2025 et un parcours en demi-teinte depuis le début de l'année a rebondi en mars. La guidance 2026 apparaît plus prudente que prévu mais reste compatible avec une croissance solide, avec +12% attendu sur les revenus et +24% sur l'EBITDA ajusté. Les données positives pour Bimzeln devraient soutenir les volumes dans la rhumatologie. Le pipeline reste prometteur.

Une contribution positive provient aussi des Télécoms qui profitent toujours d'une consolidation sectorielle, d'une meilleure génération de cash flow. Nokia exposé au secteur des télécoms trouve un nouveau relais de croissance avec les dépenses d'infrastructure liées à l'IA et au développement du Cloud (division Optique). Nokia estime que son marché adressable exploitable dans l'optique passera de 13,1 Mds USD en 2025 à 24,0 Mds USD en 2030 (croissance moyenne de +13%).

## OFI Invest ESG Social Focus Class Afer Génération Valeurs Sociales

LU2940441590

31/03/2026

### ► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	08/04/2015
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : <a href="https://www.ofi-invest-am.com/fr">https://www.ofi-invest-am.com/fr</a> .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	PwC Luxembourg
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J + 2
Investissement min. initial	1 Part
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	GLOBAL FUND
Libellé du compartiment	Ofi Invest ESG Equity Social Focus
Valorisateur	Societe Generale Securities Services Luxembourg
Dépositaire	Societe Generale Bank Trust Luxembourg

# OFI Invest ESG Social Focus Class Afer Génération Valeurs Sociales

LU2940441590

31/03/2026

Glossaire

ALPHA	<p>L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.</p>	BETA	<p>Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.</p>
SRRRI	<p>Le SRRRI (Synthetic Risk &amp; Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».</p>	TRACKING ERROR	<p>L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.</p>
RATIO DE SHARPE	<p>Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.</p>	SFDR	<p>La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.</p>
ÉTOILES SIX FINANCIAL	<p>La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.</p>	PERTE MAXIMALE	<p>La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.</p>
		DÉLAI DE RECOURVEMENT	<p>Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.</p>
		VOLATILITE	<p>La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.</p>
		SRI	<p>Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.</p>
		RATIO D'INFORMATION	<p>Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.</p>

# OFI Invest ESG Social Focus Class Afer Génération Valeurs Sociales

LU2940441590

31/03/2026

## ► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com). Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.